



## PV COMITÉ DIRECTEUR MERCREDI 17 JANVIER 2018

- Présents : Franck DROS, Michel LEVITRE, Maxime FONTAINE, Cédric MACEDOT et Vincent LEBAS
- Excusés : Anne-Sophie BEAUNIS, Charles SOULAS, François LE SAUX, Vincent LEBAS, Céline COIGNARD
- Invités : Quentin DROS, Henrick JOUAN et Jean-Baptiste LUCE
- Secrétaire de séance : Maxime FONTAINE
- Lieu : Salle Omnisports La Brotonne (NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT)

La réunion débute à 18h30 à la salle de sport La Brotonne.

Le Secrétaire tient à s'excuser de l'absence de compte-rendu de la dernière réunion du bureau en décembre suite à l'égarement des supports lui servant d'aide –mémoire.

### 1. Point financier à mi- saison

Le solde au jour de la réunion est d'environ 8000€ avec l'ensemble des cotisations des licences à jour. Cependant il reste beaucoup de dépenses telles que celles aux instances au prorata du nombre de licence mais aussi les dépenses liées à l'arbitrage. Il faut aussi déduire les amendes prévues pour les défauts d'arbitre.

Il reste également des recettes à venir comme la vente des calendriers estimée entre 900 et 1000€ ou les subventions de communes.

Le Trésorier estime un solde autour de 5000€ à la fin de la saison ce qui est constant à la saison dernière.

### 2. Etat des licences

Le club compte 88 licences répartis de la façon suivante :

- 28 Séniors Masculins (samedi soir + dimanche matin)
- 11 Séniors Féminines
- 2 en -17 masculins (en convention avec Déville)
- 10 en -13 mixte
- 10 en -11 mixte

- 2 licences loisirs dont un Hand'ensemble
- 4 en -15 féminines
- 7 dirigeants
- 14 baby hand

Il reste 3 licences en cours d'inscription et Le Secrétaire demande à ce que les quelques dossiers manquants reviennent en sa possession. Le Trésorier précise qu'il a deux chèques dont il ne sait pas à quels joueurs cela correspond. Le bureau va se renseigner.

### 3. Etat de la CMCD saison 2017-2018

Le Secrétaire énonce le bilan intermédiaire de la CMCD du club. Il précise qu'il y manque seulement les arbitres (adulte et jeune).

Concernant le secteur féminin, Il manque une équipe de jeunes féminines engagée en championnat ce qui a pour conséquence un retrait de 5 points au classement et une amende de 85€.

Concernant le secteur masculin, il manque un arbitre car Maxime a été placé par le comité pour le compte du secteur féminin. La conséquence sportive est la même pour les séniors féminines. L'amende est de 210€.

Maxime précise qu'il comptera certainement pour les séniors masculins, car cela n'aura pas de conséquence sportive supplémentaire pour les féminines et les masculins n'auront plus de points de pénalité. Pour ce qui est de l'amende, elle passerait de 295€ à 210€.

Pour ce qui est du seuil de ressource, le secteur masculin est dans les règles. En revanche le secteur féminin n'y est pas. Cependant, en prenant en compte le domaine arbitrage, ce seuil pourrait être atteint.

Un nouveau bilan devrait être communiqué en mars.

### 4. Projet promotion licence féminin (jeune)

Le Secrétaire propose de diminuer le tarif des licences jeunes pour le secteur féminin afin de toucher un public plus grand et donc avoir une équipe en compétition.

Le Bureau n'est pas favorable à cette proposition car le prix de la licence (65€) fait déjà partie des moins chers de la région. En revanche, le Bureau propose d'organiser une journée découverte orientée vers le secteur féminin pour se faire connaître du jeune public.

### 5. Projet tournoi séniors + Olympiades baby hand

Un projet commun est proposé par l'équipe séniors féminines et les encadrants du baby hand. Le projet est d'organiser sur le même weekend une olympiade le samedi pour le babyhand avec d'autres clubs et le dimanche un tournoi amical pour les équipes séniors féminines et masculines.

Pour ce qui est de l'olympiade, il s'agirait de mini-jeux par équipes auxquels on pourrait faire participer les parents. La présence d'autres clubs permettrait d'échanger sur l'organisation du baby hand en général. Elle aurait lieu de 10h30 à 15h environ.

En ce qui concerne le tournoi, il y aurait 4 équipes féminines et 4 équipes masculines. Le tournoi débiterait vers 10h pour ce finir vers 17h-18h.

Jean-Baptiste en tant que représentant du baby hand, propose le weekend du 2 et 3 juin 2018.

Le bureau demandera la disponibilité de la salle de sport La Brotonne et donne son accord quant à l'organisation de l'évènement. Un document est distribué pour faire le listing des besoins (matériels, logistiques,...)

6. Demande de devis pour un jeu de 12 ou 13 vestes de survêtement taille adulte

L'équipe féminine demande s'il est possible d'obtenir un devis pour un jeu de 12 ou 13 vestes de survêtement avec flocage afin de le montrer à d'éventuels sponsors. Le bureau est d'accord sur le principe mais regrette de ne pas avoir profité du pack en début de saison.

Le bureau précise que l'équipe doit lui faire part de la veste souhaitée afin de demander un devis par la suite. Une veste est estimée entre 30€ et 60€ à l'unité.

7. Report match arrêté Séniors M vs St Nicolas d'Aliermont

Le Secrétaire rappelle que la seconde mi-temps du match séniors masculins entre le HCBT et St Nicolas n'a toujours pas eu lieu. Cédric précise que le club adverse ne répond pas aux sollicitations.

Le Secrétaire précise qu'il faudra communiquer par mail en mettant en copie le comité pour démontrer notre démarche.

NB : Depuis, le match a été joué (le 28 janvier 2018)

8. Questions diverses

- Est-il possible d'acheter du matériel supplémentaire pour le baby hand.

Le Président ne veut plus que le club achète du matériel supplémentaire pour cette saison. Le budget et les demandes du début de saison ont été atteints voir déjà dépassés

- Est-ce que le club accepte les chèques CESU ?

Non, car le club n'est pas employeur.

- Serait-il possible d'avoir des T-shirt Téléthon lors des prochains évènements ?

C'est envisageable, ce sera à voir au moment voulu.

Fin de la réunion à 19h40

Le Président,  
Franck DROS

Le Secrétaire,  
Maxime FONTAINE